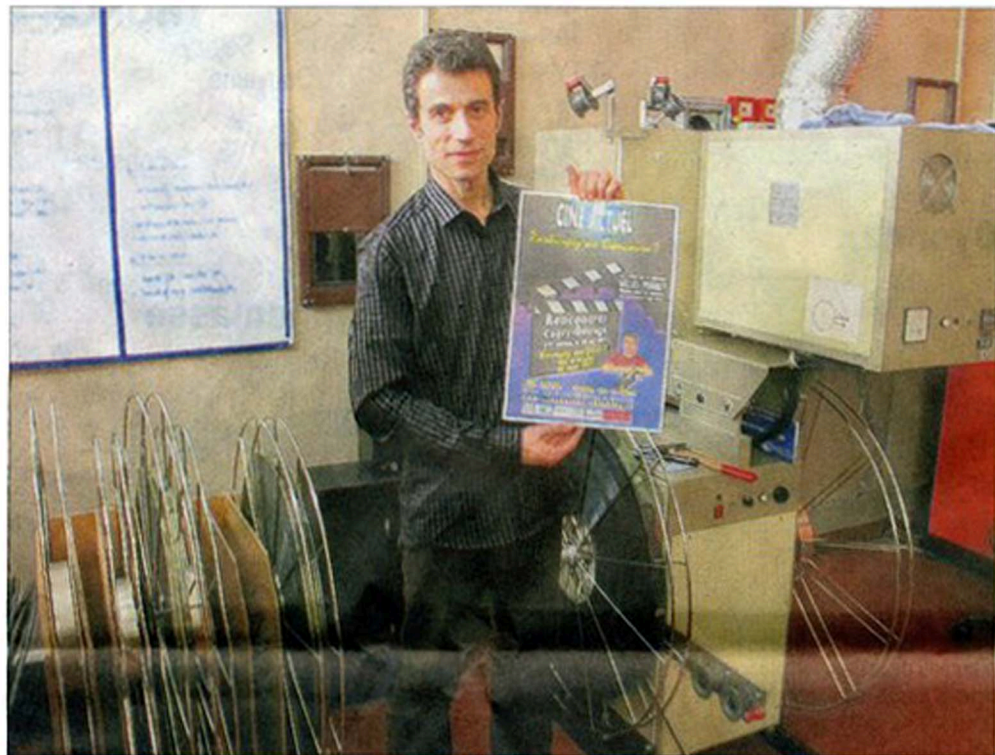


L'appel à films est lancé



Devant le projecteur, le directeur du Ciné-Actuel Pascal Liguoro dévoile l'affiche qui sera diffusée en ville, appelant les vidéastes à faire parvenir leurs films pour les 5^e rencontres du court-métrage amateur. LeDLVB-G.

À l'occasion de leur cinquième édition, les Rencontres du court-métrage amateurs ont la volonté de "dépoussiérer" les pellicules en montant d'un cran. À la différence des autres années, le concours de court-métrage sera couronné cette année par une soirée festive de projection au Ciné-Actuel.

L'organisateur a décidé de poursuivre un double objectif, à savoir contribuer à faire connaître des œuvres de qualité de la région et de la Suisse voisine. Mais aussi permettre une rencontre entre professionnels et amateurs afin de promouvoir les échanges et, à long terme, de constituer un réseau d'amateurs éclairés.

Le concours s'adresse à tout amateur, individu ou association, sans condition d'âge. Le court-métrage peut être une

œuvre individuelle, de groupe ou de classe. De plus, la participation et l'inscription sont gratuites, toutes les bonnes raisons sont réunies pour faire de cet événement un succès.

Gilles Perret, un président du jury de marque

D'autant plus que cette année, les Rencontres seront présidées par un hôte de marque, le réalisateur Gilles Perret à qui l'on doit de nombreux documentaires comme "Ma mondialisation", "Ça chauffe sur les Alpes" ou plus récemment "Walter, retour en résistance".

Le jury sera composé des membres de la commission cinéma du Ciné-Actuel, il procédera à une présélection des œuvres envoyées en vue d'une projection au cours de la soirée du 28 mai.

Autre nouveauté du concours 2011, la possibilité en

cas de besoin d'une assistance technique pour le montage.

Pour bénéficier de cet accompagnement avec la société Rev'video concept (partenaire du concours), il faudra simplement avoir préparé un projet solide avec plan de montage défini.

Aucun thème exigé, aucun style privilégié

Concernant les courts-métrages, aucun thème n'est exigé, ni aucun style privilégié (fiction, documentaire, clip musical, animation). Seule limite, la durée; le film ne doit pas durer plus de 15 minutes, génériques compris.

Enfin, afin de ne pas exclure les œuvres d'écoles (parfois moins abouties) et les premières créations, un troisième prix "jeunesse" sera également décerné le 28 mai.

REPÈRES

UN PRÉSIDENT DU JURY CONNU MAIS LOCAL

■ Dans ses films, Gilles Perret travaille principalement dans sa région, la Haute-Savoie, avec des gens qui lui sont proches. Il s'inspire généralement d'une histoire locale pour l'élargir aux problématiques du monde, et s'interroge sur la place de l'être humain pris dans les contraintes des systèmes économiques et politiques.

UNE SOIRÉE FESTIVE FIXÉE AU 28 MAI

■ C'est la nouveauté de cette édition. Au cours de cette soirée de gala, les œuvres présélectionnées feront l'objet d'une projection au Ciné-Actuel. À son terme, plusieurs prix seront décernés dont le prix du jury et le prix du public.

MODALITÉS D'ENVOI DES FILMS : LE DVD

■ Le court-métrage doit être envoyé à Ciné-Actuel - MJC Centre au 3, rue du 8 mai, 74100 Annemasse en DVD de bonne définition. Ce dernier doit être accompagné d'une fiche précisant certaines informations sur le film et son auteur. La date limite de dépôt des films est fixée au 30 mars.

CRITÈRES DE PRÉSÉLECTION

■ Les critères sont le point de vue personnel et original, la part de créativité et l'émotion suscitées. La seule limite est de rester conforme à la morale républicaine et au respect de la diversité des opinions (prosélytisme, sectarisme). Ce concours a vocation à réunir toutes les productions. Les auteurs s'engagent à être présents lors de la rencontre festive du 28 mai prochain.